

61

**18^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

RAPPORT DE LA NOUVELLE-ZELANDE

==**==**==

DECLARATION DU BENIN

==**==**==

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation de la Nouvelle-Zélande conduite par, et la félicite pour sa participation à l'exercice de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Le Rapport sous examen fait ressortir que des progrès importants ont été réalisés par le Gouvernement néo-zélandais pour protéger et promouvoir les droits de l'homme. Dans ce cadre, il s'est notamment fixé pour objectifs :

- le renforcement du partenariat avec les Maoris pour parvenir à un règlement juste, équitable et durable des revendications historiques formulées conformément aux dispositions du Traité de Waitangi;
- l'amélioration de la protection des enfants contre la maltraitance et la négligence;
- le lutte contre la violence au sein de la famille et son incidence sur les femmes et les enfants etc.

En outre, en mettant en œuvre plusieurs recommandations qu'elle a acceptées à l'issue du premier cycle de l'EPU, la

Nouvelle-Zélande est en voie de relever d'importants défis, dont notamment :

- les problèmes liés aux écarts de salaires hommes-femmes;
- les droits économiques et sociaux des personnes handicapées;
- la lutte contre le racisme et la xénophobie etc.

Tout en saluant les efforts et réalisations majeures ainsi accomplis, la délégation du Bénin recommande à la Nouvelle-Zélande de poursuivre ses réflexions et travaux en vue de disposer d'une Constitution écrite.

Je vous remercie de votre aimable attention.